DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES STRUCTURES PARASCOLAIRE
ANNEE 2022-2023

Données de l'enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Langue maternelle :

Degré scolaire pour l'année 2022-2023 :

Ecole (nom de l'école et du village) :

Fratrie :

Prénom : Age : Lieu d'accueil :

Prénom : Age : Lieu d'accueil :

Prénom : Age : Lieu d'accueil :

Santé et assurances :

Médecin traitant : Localité :

N° de tél. du médecin traitant :

Homéopathie (arnica, Apis Mellifica) : oui ☐ non ☐

Assurance maladie et accidents : Assurance RC :

Particularités de l'enfant :

Régime particulier :

Intolérances, allergies :

Pour toutes les allergies, nous demandons un certificat médical du médecin traitant, la possibilité ou non de suivre un régime particulier de l'enfant, sera discuté de cas en cas.

Besoins particuliers :

Correspondance :

La correspondance doit être adressée à : mère ☐ père ☐

Mail de correspondance :

Adresse de facturation à : mère ☐ père ☐ autre :

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES STRUCTURES PARASCOLAIRE
ANNEE 2022-2023

Autorité parentale, droit de garde (à remplir par tous les parents) :

Autorité parentale : mère ☐ père ☐ autre :

Droit de garde : mère ☐ père ☐ autre :

Adresse principale d'habitation de l'enfant : mère ☐ père ☐ autre :

Pour les parents séparés ou divorcés, merci d'annexer un document officiel

En cas d'urgence :

Appeler en premier : mère ☐ père ☐

Autres personnes de référence à appeler en cas d'urgence (nom, prénom, téléphone) :

Nom : Prénom : Tél. :

Nom : Prénom : Tél. :

Liste des personnes ayant le droit de venir chercher l'enfant :

PERSONNE 1

Nom : Prénom :

N° de téléphone :

PERSONNE 2

Nom : Prénom :

N° de téléphone :

PERSONNE 3

Nom : Prénom :

N° de téléphone :

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES STRUCTURES PARASCOLAIRE
ANNEE 2022-2023

Parents :

Mère

Nom : Prénom :

Rue et n°:

Localité :

Tél. privé : Tél. portable :

E-mail : Tél. professionnel :

Profession : Pourcentage de travail :

Employeur : Lieu de travail :

Jours travaillés :	LU / horaire	MA / horaire	ME / horaire	JE / horaire	VE / horaire
Matin	☐	☐	☐	☐	☐
Après midi	☐	☐	☐	☐	☐

Date, timbre et signature de l'employeur :

Père

Nom : Prénom :

Rue et n° :

Localité :

Tél. privé : Tél. portable :

E-mail : Tél. professionnel :

Profession : Pourcentage de travail :

Employeur : Lieu de travail :

Jours travaillés :	LU / horaire	MA / horaire	ME / horaire	JE / horaire	VE / horaire
Matin	☐	☐	☐	☐	☐
Après midi	☐	☐	☐	☐	☐

Date, timbre et signature de l'employeur :

Nous vous rappelons que la date et la signature de l'employeur sont obligatoires.

Pour les indépendants : merci de nous faire parvenir une description de l'activité exercée et un justificatif du besoin de placement durant le temps de midi.

Pour les personnes en recherche d'emploi : merci de nous faire parvenir votre décompte de la caisse de chômage.

Pour les personnes dont l'accueil a été demandé par écrit par un professionnel du domaine social, éducatif ou médical : merci de nous faire parvenir un document officiel.

Demande d'inscription auprès de la structure d'accueil suivante :

A Gorgier :

☐ le trait d'union structure parascolaire le tréma structure parascolaire

La répartition entre les deux sites se fera en fonction du nombre d'enfants inscrits. Nous ne pouvons pas prendre en considération les demandes des parents.

Depuis août 2021 la structure d'accueil de Gorgier accueille les enfants le mercredi après-midi.

	Matin avant l'école *7h00-7h55*	**Matin continu** *7h55-11h25*	**Midi** *11h25-13h45*	**Après-midi continu** *13h45-15h15*	**Après-midi après l'école** *15h15-18h00*
Lundi	☐	FERME	☐	☐	☐
Mardi	☐	FERME	☐	☐	☐
Mercredi	☐	FERME	☐	☐	☐
Jeudi	☐	FERME	☐	☐	☐
Vendredi	☐	FERME	☐	☐	☐

Remarques :

Demande d'inscription auprès de la structure d'accueil suivante :

A Saint-Aubin-Sauges :

☐ La parenthèse – Espace d'accueil parascolaire • St-Aubin-Sauges

	Matin avant l'école *7h00-8h10*	**Matin continu** *8h00-11h30*	**Midi** *11h45-13h50*	**Après-midi continu** *13h50-15h35*	**Après-midi après l'école** *15h35-18h00*
Lundi	Heure d'arrivée :	FERME	☐	☐	Heure de départ :
Mardi	Heure d'arrivée :	FERME	☐	☐	Heure de départ :
Mercredi	Heure d'arrivée :	FERME	FERME	FERME	FERME
Jeudi	Heure d'arrivée :	FERME	☐	☐	Heure de départ :
Vendredi	Heure d'arrivée :	FERME	☐	☐	Heure de départ :

Remarques :

Demande d'inscription auprès de la structure d'accueil suivante :

A Bevaix :

☐ P'TIT MATOU PRI' MATOU

La répartition entre les deux sites se fera en fonction du nombre d'enfants inscrits. Nous ne pouvons pas prendre en considération les demandes des parents.

	Matin avant l'école *7h00-7h55*	**Matin continu** *7h55-11h25*	**Midi** *11h25-13h45*	**Après-midi continu** *13h45-15h25*	**Après-midi après l'école** *15h25-18h00*
Lundi	Heure d'arrivée :	FERME	☐	☐	Heure de départ :
Mardi	Heure d'arrivée :	FERME	☐	☐	Heure de départ :
Mercredi	Heure d'arrivée :	☐	☐	☐	Heure de départ :
Jeudi	Heure d'arrivée :	FERME	☐	☐	Heure de départ :
Vendredi	Heure d'arrivée :	☐	☐	☐	Heure de départ :

Remarques :

Demande d'inscription auprès de la structure d'accueil suivante :

A Vaumarcus :

☐ La noisette magique – Espace d'accueil parascolaire
Vieux Village, 16 - 2028 Vaumarcus

	Matin avant l'école *7h00-7h55*	**Matin continu** *7h55-11h25*	**Midi** *11h25-13h45*	**Après-midi continu** *13h45-15h45*	**Après-midi après l'école** *15h45-18h00*
Lundi	FERME	FERME	☐	☐	Heure de départ :
Mardi	FERME	FERME	☐	☐	Heure de départ :
Mercredi	FERME	FERME	FERME	FERME	FERME
Jeudi	FERME	FERME	☐	☐	Heure de départ :
Vendredi	FERME	FERME	☐	☐	Heure de départ :

Remarques :

Priorités d'accueil :

Les demandes seront prises en compte en fonction des priorités d'admission de la commune et de la directive cantonale n°13 (Directives définissant les priorités d'admission des enfants des structures d'accueil extrafamilial et parascolaire subventionnées au sens de la LAE).

Signature du ou des représentants légaux :

Par votre signature vous attestez également avoir lu et approuvé notre règlement des structures parascolaires de la commune de La Grande Béroche qui se trouve sur le site www.lagrandeberoche.ch, sous administration / écoles / structures d'accueil parascolaires.

Date : Lieu :

Signature :

Les demandes d'inscriptions incomplètes ne seront pas traitées

Le délai d'inscription est fixé au 11 février 2022

Ce formulaire **dûment complété** doit être renvoyé uniquement à :

Direction des structures parascolaires
Commune de La Grande Béroche
Rue de la Gare 4
2024 St-Aubin-Sauges

Ou par mail sous format pdf (pas de photos) : lagrandeberoche.parascolaire@ne.ch

Une réponse vous sera transmise quant à l'acceptation de l'inscription définitive au plus tard fin avril 2022.